

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDINAIRE

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu :

le VENDREDI 20 JANVIER 2023 à 19H30 heures

dans la salle du Conseil municipal.

Veuillez agréer Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A Chaudes-Aigues le 13 janvier 2023

Le Maire

Michel BROUSSE



ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 2 Décembre 2022
- 2- Mise à jour des tarifs du Camping 2023
- 3- travaux parking des Thermes - marché
- 4- Eclairage public : déplacement lampadaire avenue Georges POMPIDOU
- 5- Demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport pour le Terrain de tennis
- 6- Questions diverses

POUVOIR

Je soussigné(e)

Donne pouvoir à :

Pour me représenter à la séance du Conseil Municipal du 20 janvier 2023

Fait à Chaudes-Aigues le